



# La lettre

des élu-e-s affilié-e-s à l'ANECR du groupe *Nouveau Monde En Commun*



Yolande Guinle, Myriam Martin, Marie Piqué, Mylène Vensentini,  
Patrick Cases, Nicolas Cossange, Jean-Luc Gibelin, Serge Regourd

N° 5

JUILLET-AOÛT 2016

## L'EDITO

### LE PREMIER SEMESTRE ...

Ce numéro jette un regard sur les six premiers mois de notre mandat. Chacune et chacun fait part de son ressenti personnel sur cette période déterminante.

Nous allons avoir un temps de travail de notre délégation début septembre avant le séminaire d'été de notre groupe que nous avons proposé d'organiser aussi tout début septembre. Nous aurons l'occasion d'y revenir dans les prochains numéros.

Dans les prochains mois, nous serons amené-e-s à promouvoir nos propositions pour l'élaboration du budget 2017, pour les nombreux rendez-vous sociaux et politiques de l'automne 2016.

Nous avons aussi à programmer les rencontres de compte-rendu de mandat dont nous avons pris l'engagement dans la campagne électorale. Pour notre part, notre délégation des élu-e-s adhérent-e-s de l'ANECR veut continuer la réalisation de cette publication mensuelle...

Les décisions gouvernementales en « rajoutent » en permanence... Les choix de renforcer les politiques austéritaires, de donner encore et encore des gages au MEDEF n'ont rien à voir avec nos choix progressistes et de justice sociale.

L'utilité de notre groupe « Nouveau monde en commun » ainsi que sa place originale et l'apport singulier à ce travail de rassemblement restent au cœur de notre engagement d'élu-e-s en cohérence avec la démarche plus globale de l'ANECR.

## LE CALENDRIER

**Samedi 3 septembre** : séminaire d'été du groupe à Estagel en Pays catalan.

**Jeudi 29 et vendredi 30 septembre** : commissions sectorielles à Toulouse.

**Jeudi 29 septembre** : congrès de l'Association des Régions de France à Reims.

**Vendredi 14 octobre** :



commission permanente.

**Vendredi 21 octobre** : congrès de l'ANECR.



**Vendredi 27 et samedi 28 octobre** : commissions sectorielles à Montpellier..



## La lettre



des élu-e-s affilié-e-s à l'ANECR du groupe *Nouveau monde en commun*

Lettre mensuelle des conseillers régionaux du groupe **Nouveau Monde En Commun**, membres de l'ANECR  
Directeur de publication : Jean-Luc Gibelin

Comité de rédaction : les élu-e-s affilié-e-s à l'ANECR du groupe NMEC.  
Réalisation et graphisme : René Granmont, Virginie Mailles-Viard

## LES ETATS GENERAUX DU RAIL ET DE L'INTERMODALITE...

La dernière rencontre publique a eu lieu vendredi 8 juillet. La phase de concertation, d'écoute citoyenne, de rencontre s'est terminée le lendemain. Les 80 jours sont passés.

### Quelques chiffres pour un regard à chaud...

Près de 3100 participantes et participants, une moyenne de plus de 80 par rencontre, au moins 200 contributions écrites reçues, une rencontre avec la CGT Cheminots dans chaque département, une belle couverture presse, trois président-e-s de conseils départementaux ont pris la peine de participer à une rencontre publique, de nombreux parlementaires et élu-e-s locaux, près de 10 000 questionnaires, une grande satisfaction dans les retours oraux de fin de réunion ...

Cette phase a bien rempli le rôle que nous avons souhaité. Sans tarder, nous avons engagé la phase de consolidation des éléments reçus, d'actualisation des fiches et notes des services en fonction des messages des rencontres publiques, des question-

naires et des contributions. Nous avons tenu une réunion hebdomadaire du comité de pilotage durant les deux mois de juillet et août. Ce temps se conclura par une proposition de phasage des réponses que pourrait porter la majorité régionale.

Nous organiserons aussi un temps d'audition d'experts et d'élus-e-s d'autres régions pour confronter nos propositions.

Pour ma part, je rencontrerai les camarades qui ont exercé les responsabilités de vice-président dans les deux anciennes régions pour avoir un échange direct.

L'ensemble de cette période va être un temps sensible et important pour articuler les légitimes attentes avec les réalités et contraintes budgétaires que nous voulons faire évoluer positivement ...

Jean-Luc Gibelin  
Vice-président  
chargé des  
infrastructures de  
transport et  
l'intermodalité



### Expressions

Communiqué de presse de Jean-Luc Gibelin sur les TET

## DES ANNONCES DESEQUILIBREES POUR LES TRAINS D'EQUILIBRE DU TERRITOIRE !

Le gouvernement vient de prendre position sur les trains nationaux intercités.

Sur les liaisons de jour, la période de "négociations" ouverte sur la gouvernance ne doit pas se concrétiser par un recul certain... L'absence des lignes Béziers-Neussargues-Paris et Marseille-Nîmes-Clermont-Paris n'est pas acceptable. Ces lignes sont structurantes pour toute une partie de notre région. Il ne serait être question qu'elles incombent à notre collectivité alors que ce sont des liai-

sons qui doivent perdurer avec la capitale. Nous avons eu l'occasion de le dire avec force, la Région Occitanie n'est pas demandeuse d'un transfert de la responsabilité de ces liaisons nationales quelle qu'en soit la forme... Elles contribuent à l'égalité des territoires.

Concernant les trains de nuit, le gouvernement se désengage dramatiquement.

Si les annonces devaient se concrétiser, elles seraient un coup grave porté aux populations de notre Région, au droit à la mobilité.

Comme l'a précisé la Présidente Carole Delga, nous avons eu l'occasion de proposer des mesures alternatives à la fermeture des liaisons de nuit. Il n'est pas acceptable que l'Etat refuse d'en tenir compte. Dégager sa responsabilité sur le conseil régional ne grandit pas le gouvernement. Au-delà, cela se traduirait par une nouvelle aggravation de l'emploi à la SNCF et dans cette période économique, c'est un choix condamnable.

## LES SERVICES PUBLICS AU CŒUR DE L'ACTION POLITIQUE !

**D**ans le cadre de mon mandat d'élue régionale, je siégeais pour la première fois à la Commission Départementale de Présence Postale Territoriale du Lot réunie ce mercredi 6 juillet à Labastide-Murat.

Sans grande surprise et dans la droite ligne des injonctions austéritaires dictées par l'Union Européenne et de leur traduction hexagonale : RGPP (Réforme générale des politiques publiques), MAP (Modernisation de l'action publique), la logique qui prévaut à la Poste est la rentabilité du réseau au mépris du service rendu à la population.

Les conséquences sont limpides, une présence territoriale de la Poste fortement réduite et des ho-

naires massivement diminués. Les bureaux de Poste de plein exercice deviennent des agences postales communales, intercommunales ou, pire encore, des relais poste commerçant.

Le dispositif facteur-guichetier vient parfaire cette orientation libérale avec pour seul objectif des gains de productivité au mépris des salariés et du service public postal.

J'ai donc pu exprimer mon opposition et ma défiance à l'occasion de cette rencontre, car non, la loi du marché et la recherche du profit immédiat ne doit pas être la règle. La Poste doit retrouver son rôle et participer à l'aménagement du territoire, au développement économique et social des départements, notamment les plus ruraux, pour la

préservation durable d'activités de service public de proximité.

C'est dans cette droite ligne de défense et de rayonnement des services publics que je travaille depuis le début du mandat aux possibilités d'implantation de Centres de santé en zones sous médicalisés. Dans les mois qui viennent sous l'impulsion et avec la pugnacité du maire de Capestang (34) un centre ouvrira ses portes dans cette commune, la Région accompagnera cette belle réalisation, actant dans ce village la concrétisation de nos engagements.

Marie Piqué  
Vice-Présidente du  
conseil régional  
Chargée des services publics

### Les élu-e-s de l'ANECR du groupe *Nouveau Monde En Commun*

## LA MISE EN PLACE !

**N**ous avons effectué la première partie de notre mandature : celle de la mise en place. Les difficultés et les écueils ont été surmontés dans le dialogue et dans le respect des sensibilités des délégations composant notre groupe. Nous ne pouvons passer sous silence les différences de vues, voire même les désaccords qui existent au sein de notre formation initiale, ni les dysfonctionnements et les tensions présents lors de sa mise en place. Le rassemblement que nous faisons vivre est une action politique nouvelle et le mode d'emploi n'a jamais été créé : nous devons sans cesse défricher le sentier.

Notre groupe compte un nombre important d'élus dont c'est le premier mandat régional. La complexité des mécanismes institutionnels profondément modifiés par la loi NOTRE est aussi un obstacle à surmonter. Nous mesurons bien les dégâts collatéraux sur la démocratie que génère cette nouvelle loi qui éloigne les citoyens des centres de décisions et met en difficulté les élus pour la faire vivre. A cela s'ajoute le contexte politique national et international ainsi que la difficulté de composer avec le Parti Socialiste.

Sans perdre le fil rouge de notre pelote, il faut sans cesse faire des aller-retour entre le pourquoi de notre élection et les avancées que nous pouvons obtenir. Dans cette mer parfois agitée, la recherche d'un havre de solidarité, de progrès social et de rassem-

blement dans la diversité est une quête permanente. Nous sommes persuadés que la configuration politique de notre région peut servir de phare pour l'ensemble de la population de notre pays.

Il faut maintenant que nous passions le récif du nom de la Région alors que nous naviguons déjà en mer agitée, que le ciel s'obscurcit sur le code du travail, que les avis de tempête sur les services publics et les risques d'ouragan sur nos libertés individuelles s'amoncellent. Notre liste, je le rappelle, était porteuse lors de sa campagne électorale du nom Occitanie-Pays Catalan ainsi que d'une autre façon de faire de la politique et d'animer la démocratie. Même différent du nôtre, le choix des citoyens résultant de la consultation doit être respecté.

Malgré les difficultés éprouvées lors de la mise en place, la force du rassemblement nous a permis dans ce début de mandature de marquer notre empreinte dans les choix politiques de la majorité : au niveau des emprunts, des transports, de la santé... Vous pouvez être sûr que notre boussole indique la direction de l'amélioration des conditions de vie et de bien-être des populations de nos territoires.

Patrick Cases  
Co-président  
du groupe NMEC.

## UN PREMIER BILAN EN DEMI-TEINTE ...

**C**ommençons par ce que je crois le plus important : la stratégie électorale conçue côté communistes par nos amis Marie-Pierre Vieu et Jean-Luc Gibelin était non seulement la meilleure mais, de mon point de vue, la seule politiquement cohérente et porteuse d'une alternative politique. Sans elle, je n'aurais pas le loisir de m'exprimer ici car je n'aurais pas été candidat.

Malgré des difficultés considérables, le résultat électoral nous a placés dans une situation assez exceptionnelle, rituellement dénoncée par la Droite et le FN, en ce que les socialistes n'ont pas de majorité sans notre groupe. Avoir eu 27 élus lorsque PS et PRG réunis en totalisent 76 et que la majorité est à 80 suffit à attester du potentiel qui est le nôtre. Les groupes d'opposition ont ainsi tendance à déceler « *la main d'Onesta et de l'extrême gauche* » (sic) dans nombre de décisions de la majorité...

Il y a néanmoins plusieurs paramètres pour que ce potentiel se transforme en réalité politique. Le premier est relatif à la cohésion de notre groupe. Un groupe unique était une condition nécessaire. Mais assurément pas suffisante. Quel premier bilan tirer ?

Je le crois, pour ma part, en demi-teinte. Le premier accroc peut paraître négligeable mais il exprime un risque ou une menace pas toujours jugulés : une élue communiste, élue sur notre liste, s'est fait élire à la commission permanente au titre de notre groupe et une fois élue a choisi de ne pas rejoindre notre groupe et de rester « non inscrite ». « Non inscrit » signifie ne se reconnaître dans aucun

groupe et mettre donc tous les groupes dans le même sac, y compris celui qui lui a permis d'être élue. Outre l'atteinte à un principe éthique élémentaire, je laisse les communistes apprécier une telle attitude : le commun, le collectif, le partage, qui sont au cœur de l'idée communiste, ne sont-ils pas directement contraire à ladite position ?

Hors cette affligeante situation, notre groupe court deux risques inverses : soit une soumission sans conditions à la majorité, soit une posture d'intransigeance oppositionnelle.



N'engageant que moi-même dans mes jugements, je pense que certains d'entre nous ont, parfois, adopté l'une ou l'autre de ces positions. Certaines personnalités peuvent parfois s'exprimer comme des ralliés inconditionnels, fragilisant notre capacité à peser sur les choix politiques, cependant que d'autres ont exprimé la velléité de créer leur propre groupe, hors de l'actuelle majorité... Cette deuxième attitude aurait eu pour effet un premier éclatement du groupe.

Il ne me paraît pas anormal que six mois ne soient pas suffisants pour parvenir à une parfaite cohésion de nos positionnements. Il arrive que nous perdions de vue notre fort potentiel politique commun qui est précisément lié à la pérennité du nombre. Je ne suis pas naïf au point d'ignorer les différences de culture politique et, parfois, de perspectives. Mais je reste confiant : ce qui nous réunit me paraît toujours plus fort que ce qui nous distingue, y compris durant ces premiers mois de mandat.

Au-delà de notre groupe, le bilan me paraît également recevable pour ce qui concerne nos relations avec la direction de la région. Les six mois écoulés n'ont certes pas été un long fleuve tranquille. Les sujets de désaccords ou de malentendus ont été réels et j'y ai moi-même été confronté dans mon secteur de la culture. Je peux témoigner de ce que la Présidente a entendu mes doléances et mes critiques. Là encore, je veux croire à l'intelligence politique de nos partenaires. Ils devront prendre aussi en compte nos priorités ... dès lors que nous les aurons nous-mêmes déterminées de manière solidaire.

Les prochaines échéances seront les plus périlleuses du fait du contexte des élections en 2017 au plan national et des enjeux politiques et budgétaires au plan régional : ce sera le premier vrai budget, non déterminé par les choix de la précédente mandature. Alors un bilan plus étayé pourra être établi.

Serge Regourd  
président de la commission  
Culture

## MANDAT REGIONAL : « DEJA 6 MOIS ET A PEINE 6 MOIS »

**A**vant d'aborder ce premier bilan, le lecteur doit garder à l'esprit les données du contexte. Tout d'abord, la loi NOTRE a créé, à compter du 1er janvier 2016, une nouvelle région Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées couvrant 13 départements autour de deux grandes métropoles, Toulouse et Montpellier, avec pour ses « ex » territoires, des modes de fonctionnement, des dispositifs et des orientations totalement différents. A cette création, s'ajoutent la perte de la clause de compétence générale et des compétences nouvelles (sans transfert des moyens correspondants de la part de l'Etat) dans le transport de personnes (rail, route et mer), la gestion des déchets, le développement économique (aides directes aux entreprises), avec des schémas de mise en œuvre désormais prescriptifs. Enfin, le groupe *Nouveau Monde en Commun* avec ses diverses composantes (EELV, PCF, Ensemble, PG, NGS et société civile) n'est pas majoritaire au sein de l'assemblée régionale, mais en nombre suffisant pour faire blocage, si besoin était.

Ceci étant posé, le mandat régional des six prochaines années est de participer à la construction effective d'une seule et même Région, de poser les bases de son fonctionnement et de ses orientations. La tâche est donc immense et 2016 est bien une année de transition avec une double gestion basée sur les fonctionnements antérieurs et spécifiques des deux « ex » territoires et la mise en place des premiers projets communs.

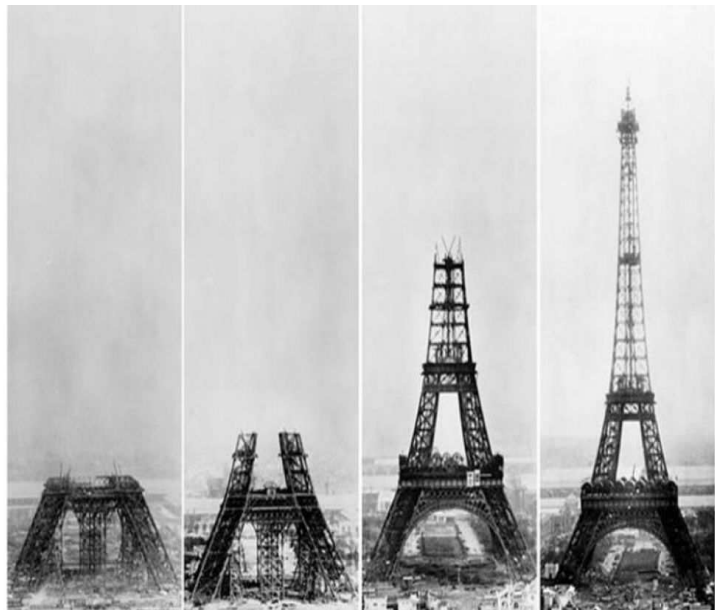
C'est mon premier mandat et il m'a donc fallu un temps d'adaptation afin de m'approprier le fonctionnement de l'outil régional, les différents dispositifs existants, identifier les services qui accompagnent les élus et travailler avec les conseillers du groupe et extérieurs au groupe, à savoir du PS et du PRG.

Parallèlement, l'élu a aussi une fonction de représentation « extérieure » : sollicitation aux diverses commémorations, inaugurations et animations ; participation à des conseils d'administration (lycées, associations, comités, commissions) avec présidence, vice-présidence ou simple administrateur selon les structures, qui, pour certaines, sont en plein processus de fusion et dans lesquelles, l'écoute et le soutien des salariés, parfois en souffrance, qui les composent, sont essentiels et primordiaux.

La diversité de notre groupe a été la force de notre campagne. Pour autant, du fait des individualités présentes, la recherche de consensus et d'unité n'est pas toujours chose facile. Cependant, lorsqu'elles aboutissent, c'est un atout et son poids est indéniable. J'en veux pour preuve le non-vote d'une délibération, lors de la plénière de mai 2016, donnant blanc sein à la Présidente de la Région pour négocier

avec l'État une baisse moindre de la dotation globale de fonctionnement, mais qui actait aussi par là même notre acceptation de la politique austérioritaire menée par le gouvernement. Ce fut une première au sein de l'assemblée régionale, mais le message envoyé était clair : notre groupe était certes minoritaire mais avec une minorité de blocage pour toutes les décisions contraires à ses valeurs.

« *Paris ne s'est pas fait en un jour* » et il ne sera pas possible de concrétiser dès 2016 toutes nos promesses de campagne, mais nous y travaillons tous



les jours et tous ensemble. Les semaines défilent, les déplacements sont nombreux et l'élu est emporté par un tourbillon incessant entre la dimension locale et régionale, dans lequel il n'est pas aisé d'avoir une présence régulière dans son territoire d'origine. Mais c'est aussi une aventure humaine incroyable.

La tâche à accomplir et la responsabilité qui en découle sont immenses car les choix réalisés dans les semaines et années à venir vont être déterminants dans l'identité future et la construction de notre Région telle que nous la rêvions et telle que nous la voulons, humaine, égalitaire, fraternelle et respectueuse de l'environnement.

Yolande Guinle  
(Commissions : Solidarités-Services Publics-Vie associative- Logement (2) ;  
Emploi-Formation Professionnelle-Apprentissage (8) ;  
Industries-Grands Groupes-Services aux entreprises (9))

## GARDER LE CONTACT AVEC LA REALITE !

Les salariés de l'entreprise Cité Messagerie de Carcassonne vivent un cauchemar : leur patronne « s'est envolée » depuis bientôt deux mois. Plus de nouvelle, dix huit salariés jetés comme des kleenex, plus personne au bout du fil.

Début d'été rythmé par nos manifestations contre le projet de loi travail, automne qui s'annonce dans la rue, le 15 septembre, nos revendications restent les mêmes, des droits pour les salariés. Des actes d'une violence inouïe qui jettent des familles dans la douleur et dans la peine, ici et ailleurs, depuis trop longtemps, le monde s'emballe.

Poser des mots sur six mois d'élue régionale peut paraître à la fois désuet face aux situations que certaines et certaines subissent et, en même temps, ces situations me confortent dans la nécessité de mener le combat pour un monde plus juste. Alors nos convictions nous les portons, toutes et tous élu-e-s de Nouveau Monde en commun, avec nos diversités dans cette grande institution qu'est la Région.

Première commission Méditerranée à préparer, nous irons à la rencontre d'un collectif qui regroupe syndicats, associations et élus locaux pour entendre leur griefs sur un projet porté entre autres par la Région. Après discussion avec les élus de la majorité régionale, nous obtiendrons le report de ce projet. En assemblées plénières, dans les débats et dans nos votes, nous exprimerons chaque fois nos convictions politiques. Nous avons refusé les baisses de dotation générale et, sur les contrats de plans Etat-Région, nous avons demandé que le gouvernement nous assure les financements prévus avant la fusion des régions, et tous les financements ! En matière de vœu, après celui sur l'accueil des migrants, celui « pour une reconnaissance et un jumelage de la région Lan-

guedoc-Roussillon Midi-Pyrénées avec le Rojava » a été un moment intense de solidarité vécu par toutes et tous envers le peuple kurde. Cet acte fort de notre Région a marqué notre volonté et notre engagement pour la paix. Je souhaite le même engouement à tous ces élus qui prennent position contre le burkini, pour défendre l'égalité femme-homme dans ma commission et ailleurs. Ces élus d'extrême droite, opposés à l'Ivg, qui votent contre les subventions allouées aux associations telles que le planning familial et qui se découvrent, tout d'un coup, défenseurs des droits des femmes.

Pour terminer mon propos, notre champ d'action est limité par les compétences de la Région, et par le nombre d'élus communistes. Mais notre volonté de faire avec les citoyens, d'aller le plus loin possible avec les élus de la majorité sur des projets de gauche peut créer une dynamique. Alors, après six mois d'exercice, le travail commence à peine, nous avons voté un budget construit en partie par l'ancienne majorité, pas question pour nous de balayer les projets déjà avancés. Les anciennes régions avaient chacune leurs particularités et nous avons dû veiller à harmoniser tout le travail fait pour chacune d'entre elles. Alors pas de regret, si le chantier est vaste, promouvoir la formation, l'emploi, défendre les services public dans tous les domaines, l'égalité des personnes et des territoires... nous ne sommes pas seuls face à la violence du système capitaliste, nous sommes des milliers à vouloir changer !

Mylène Visentini



## SIX MOIS DE MANDAT : QUELS BILANS ? QUELLES PERSPECTIVES ?

**C**ontrairement à ce qu'on peut penser, il est intéressant de tirer les premiers enseignements, même sur une courte durée, du mandat qu'exercent désormais depuis janvier 2016 les conseillers-régionaux-ales du groupe *Nouveau Monde En Commun*.

Pourquoi ? Deux raisons essentielles à cela : tout d'abord l'existence d'un groupe inédit en France rassemblant les forces du FDG, de EELV et des hommes et des femmes issu-e-s du mouvement social et de la « société civile ». Deuxièmement la volonté, avec ce rassemblement, de porter un programme alternatif dont le projet est de répondre aux enjeux sociaux, écologiques et démocratiques.

On ne peut attendre les 6 ans de mandat pour mesurer si ce groupe composé de 26 membres s'est mis en position, dès le départ, de défendre son orientation politique.

### **Force est de constater que le bilan est mitigé !**

La force de ce groupe est multiple : c'est comme déjà dit, le périmètre de son rassemblement, c'est aussi comme déjà dit son projet politique. Rappelons-le en le résumant : répondre aux besoins sociaux en exigeant que l'argent public soit destiné aux services publics, exiger l'égalité sur l'ensemble du territoire, exiger la nécessaire et primordiale transition écologique pour une activité économique tant socialement utile qu'écologiquement soutenable, exiger donc le contrôle de l'argent public avec la conditionnalité des aides...

Enfin la force de ce groupe, c'est le nombre de ses membres. Il n'y a pas de majorité pour le PS sans notre groupe qui se trouve à la charnière. A nous de faire jouer le

rapport de force afin de faire avancer des éléments essentiels de notre programme.

Ce n'est pas ce que nous avons fait dans le cadre du débat autour du budget 2016. Notre groupe a été dans l'incapacité de présenter des positions communes. Bien sûr NMEC est divers et il ne s'agit pas ici de nier cette diversité. Nous avons considéré pendant notre campagne électorale cette diversité comme une richesse et non comme un obstacle, et nous avons eu raison de l'affirmer. Ce n'est pas cette diversité qui est à l'origine de la cacophonie que nous avons connue lors du vote du budget, c'est l'absence d'une réflexion et d'un travail collectif, c'est l'absence d'une volonté collective qu'il fallait exprimer face au PS. Non pas dans le but de s'opposer pour s'opposer, mais dans le but d'obtenir plus d'investissement pour les services publics, pour la transition écologique par exemple.

Il s'agit de montrer notre détermination à ce qu'une politique de gauche soit menée en faveur de la majorité de nos concitoyens. Il s'agit de montrer notre détermination à combattre les politiques libérales à l'œuvre aujourd'hui au sein du gouvernement. Politiques dont les effets sont catastrophiques pour nos concitoyens : précarité, pauvreté, chômage, augmentation des inégalités, poussée spectaculaire de l'extrême droite.

La tâche n'est pas simple, il faut en convenir, cela demande un vrai travail de groupe collectif et la mise en place de relations de confiance. Mais il n'est pas imaginable qu'à peine élu-e-s nous tournions le dos à nos engagements de campagne. Ce comportement mortifère tue peu à peu la « politique » et renvoie à cette pratique de la politique honnie à juste titre par la majeure partie des électeurs-

trices.

Lutter au sein de l'institution n'est certes pas facile et présente des limites. A nous de ne pas nous laisser enfermer en son sein et d'agir autrement : agir en tant qu'élu-e, c'est aussi agir à l'extérieur, en nous « ressourçant » auprès du mouvement social, en travaillant avec ce dernier et en nous appuyant sur sa dynamique. Des organisations, des collectifs militants existent nombreux et agissent dans le même sens que le nôtre : pour améliorer la vie de tous et toutes, pour la transition écologique, pour l'intérêt général, contre les grands projets inutiles, contre les inégalités, les discriminations et l'injustice sociale. A nous de tisser des liens durables, à nous de relayer leurs luttes, nos luttes au sein du conseil régional. Nous aurions pu le faire de manière collective et unanime au moment de la lutte contre la loi travail par exemple, ce n'est pas ce qu'il s'est passé.

Nous avons du pain sur la planche et nous avons devant nous des obstacles : la campagne des présidentielles qui s'annonce en est un. Sachons le franchir pour ne pas sacrifier ce pourquoi des milliers d'électeurs-trices nous ont fait confiance.

En une phrase : battons nous ensemble, nous n'avons pas le droit d'échouer.

Myriam Martin  
Présidente de la commission  
Education Jeunesse

## FIN DE L'ARRÊTÉ « ANTI BURKINI » : TEMPÊTE DANS UN VERRE D'EAU (BRUNE)

Le Conseil d'État vient de rendre son verdict : l'ordonnance du tribunal administratif de Nice, qui validait l'arrêté anti-burkini, est annulée et l'exécution de l'arrêté pris par la commune de Villeneuve-Loubet contre le port des vêtements religieux sur la plage est suspendu. Selon la plus haute instance administrative, « l'arrêté litigieux a ainsi porté une atteinte grave et manifestement illégale aux libertés fondamentales que sont la liberté d'aller et venir, la liberté de conscience et la liberté personnelle ». Cette décision du Conseil d'État se voulant un arrêt de principe, les autres arrêtés pris par des communes, une trentaine, pourront être annulés en cas de recours. Le Conseil d'État siffle donc la fin, en attendant que des lois soient certainement proposées à la rentrée parlementaire, d'une polémique qui aura occupé les dernières semaines des congés estivaux.

Cette polémique nauséabonde, montée telle une mayonnaise par l'extrême-droite et la droite extrême avec la participation coupable du gouvernement, doit nous amener à poser les bonnes questions, à se placer au dessus du débat stérile pour ou contre pour questionner l'état de notre société qui ne ressort pas totalement indemne de l'histoire. C'est avant tout poser la question du rôle politique joué par l'État car la décision du Conseil d'État est sans appel : ces arrêtés n'ont pas été pris en conformité avec la loi et le verdict est on ne peut plus clair « Si le maire est chargé (...) du maintien de l'ordre dans la commune, il doit concilier l'accomplissement de sa mission avec le respect des libertés garanties par les lois ». Dans ce cas pourquoi les préfetures, qui ont un rôle de contrôle de la légalité des actes municipaux, n'ont pas cassé immédiatement ces arrêtés ? Pourquoi sinon pour prolonger sciemment une polém-

mique supplémentaire qui fait monter la division ?

Reconnaissons que la décision du Conseil d'État tombe à point nommé, à la fin de la période estivale et quelque temps avant la reprise de l'action parlementaire et donc d'une rentrée sociale qui s'annonce chargée et combative (loi Travail, procès Goodyears et Air France, réforme du collège...) ! Alors que nous rentrons dans la campagne électorale des présidentielles 2017, la course à la droitisation, la course à un second tour contre le FN à laquelle s'adonnent PS et LR prend des allures de pyromanie. À jour avec ce feu là, c'est toute la société qu'ils sont en train de brûler ! La campagne du Brexit en Angleterre nous a donné un aperçu de la stratégie des tenants du capitalisme. Contre les aspirations populaires légitimes de vivre mieux, ensemble et en paix, ils cherchent à limiter le débat dans un choix entre l'ultra libéralisme et l'ultra nationalisme.

Devant ce(s) péril(s), il devient non plus urgent, mais nécessaire de construire le rassemblement populaire le plus large possible, résolu-

ment anticapitaliste porteur d'une nouvelle société. Un rassemblement construit sur les luttes, la paix, le mieux-vivre et le rejet des politiques d'austérité. Face au fascisme qui monte dans notre pays et dans le monde, il ne peut y avoir de solution individuelle. Les fascistes sont plus que jamais les alliés des capitalistes, la droite extrême et l'extrême-droite ne peuvent se combattre sans affronter la politique conduite depuis 4 ans et demi par la social-démocratie. La récente polémique le prouve : pendant que PS, LR et FN s'échauffent sur les tenues vestimentaires à la plage, les communistes amenaient 10 000 personnes à la mer. Cette destination emblématique des congés payés, acquis de 1936, étant encore inaccessible pour un nombre grandissant de familles, 80 ans après.

Nicolas Cossange

